

Prix Scientifiques & Bourses de l'Académie nationale de Pharmacie 2023

PRIX DE THESES

- **Quatre prix** respectivement **des Sciences physico-chimiques, des Sciences biologiques, des Sciences du Médicament, des Sciences de la Santé publique et Environnement**, destinés à récompenser les auteurs de travaux scientifiques de qualité ayant abouti à la soutenance, en France, d'une thèse de Doctorat d'Université soutenue depuis moins de deux ans à la date de candidature.
- **Un prix de Formulation galénique**, destiné à récompenser les auteurs de travaux scientifiques de qualité ayant abouti à la soutenance, dans un pays francophone européen, d'une thèse de Doctorat d'Université soutenue depuis moins de deux ans à la date de candidature.

PRIX DOTES PAR DES SOCIETES OU ORGANISMES PROFESSIONNELS

- **Prix Maurice BOUVET & Henri BONNEMAIN**

Prix doté à parts égales par la Société d'Histoire de la Pharmacie et la famille BONNEMAIN, destiné à récompenser l'auteur d'une thèse ou d'un travail relatif à l'Histoire de la Pharmacie, rédigé en langue française et publié préférentiellement depuis moins de deux ans.

A équivalence de mérite, la préférence sera donnée à un candidat titulaire du diplôme d'État de Docteur en Pharmacie ou d'un diplôme équivalent de l'Union européenne.

- **Prix de la Société des Amis des Facultés de Pharmacie de Paris (Amifac)**

Prix doté par les arranges de biens du Syndicat Général de la Réglementation des produits pharmaceutiques dévolus par ses derniers présidents Maxime VAILLANT et Gabriel MAILLARD à la S.A.F.P.P., destiné à récompenser un ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, de préférence pharmacien ou étudiant en pharmacie, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences pharmaceutiques et biologiques.

- **Prix Sylviane CHATELAIN**

Prix doté par la donation Christian CHATELAIN destiné à récompenser un pharmacien, de préférence de nationalité française pour des travaux originaux en biologie médicale ou contribuant à enrichir les connaissances et pratiques professionnelles en biologie médicale.

- **Prix CHOAY**

Prix doté par le laboratoire C.C.D, destiné à récompenser des travaux réalisés en France, par un pharmacien, de préférence depuis moins de trois ans et se rapportant à la nutrition ou à l'utilisation de dispositifs médicaux.

- **Prix en Addictologie**

Prix destiné à mettre en valeur une personnalité de nationalité française, de préférence pharmacien, très impliquée dans le domaine de l'addictologie par ses travaux de recherche appliquée ou fondamentale, son implication sur le terrain.

- **Prix Opal**

Prix destiné à récompenser des travaux originaux de Doctorat d'Université ou de niveau équivalent, ayant pour thème soit la recherche de méthodes substitutives permettant de limiter le recours à l'animal de laboratoire soit la mise au point de techniques améliorant le bien-être des animaux tant au cours des expérimentations que dans leur hébergement.

- **Prix Maurice-Louis GIRARD**

Les arrérages du legs constitué en 1988 par le Professeur M.-L. GIRARD sont destinés à récompenser par un prix un médecin, pharmacien ou tout autre scientifique ayant apporté, par sa recherche en biologie médicale, une amélioration de la prise en charge du patient en termes de diagnostic, suivi et pronostic de sa maladie.

- **Prix de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Paris
Prix René & André FABRE – Prix AIPHP**

Prix doté, à part égales, par l'Association des Anciens Internes et Internes en Pharmacie des Hôpitaux de Paris et de sa région (AIPHP) ainsi que la donation de M^{me} FABRE, destiné à encourager un interne ou un ancien interne en Pharmacie français ou nommé à titre étranger, quelle que soit sa région d'Internat, et âgé de moins de 35 ans, poursuivant des travaux de recherche dans le domaine des sciences pharmaceutiques ou biologiques notamment biologie médicale, toxicologie et hygiène hospitalière.

- **Prix Michel DELALANDE**

Prix doté par les arrérages de la donation de la famille DELALANDE destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, ressortissant de l'Union européenne, de préférence pharmacien, pour des travaux originaux intéressant les sciences pharmaceutiques et se rapportant de préférence à la pharmacodynamie, à la chimie thérapeutique ou à l'étude des substances chimiques naturelles. Si le jury le juge souhaitable, ce prix peut être réparti entre plusieurs bénéficiaires, sans qu'il soit nécessaire que les parts soient égales.

- **Prix international du bon usage du médicament**

Prix international doté par le LEEM visant à récompenser un professionnel de santé ayant contribué, par son activité professionnelle et ses travaux scientifiques dans son pays et/ou sur le plan international, au bon usage du médicament, en particulier grâce à des actions ou des outils adaptés, des formations des professionnels de santé, des informations données au public.

- **Prix Antilles – Guyane – Mayotte**

Prix réparti entre plusieurs lauréats destiné à récompenser des jeunes diplômés en Pharmacie, pour leurs thèses sur des thèmes couvrant les problématiques de santé relatives aux Antilles, à la Guyane et à Mayotte.

- **Prix JPIP – Journées Pharmaceutiques Internationales de Paris**

Prix destiné à l'auteur, français ou étranger, pharmacien, d'une thèse de doctorat d'université, soutenue en France depuis moins de trois ans à la date de candidature, dans une Faculté de pharmacie française et dont le sujet concerne la dermatologie.

BOURSES DE RECHERCHE EN PHARMACIE ONCOLOGIQUE

La Société Française de Pharmacie Oncologique (SFPO) en partenariat avec l'Académie nationale de Pharmacie décerne chaque année deux bourses de recherche destinées à soutenir des travaux de recherche appliquée ou fondamentale dans le domaine de la pharmacie oncologique. Elles sont remises conjointement par les présidents de l'Académie et de la SFPO à l'occasion de la séance solennelle annuelle de l'Académie ainsi que lors du congrès de la SFPO.

L'une porte sur un projet de recherche appliquée, l'autre porte sur un projet de recherche fondamentale. Cette seconde bourse de recherche est aussi dotée par le legs d'Elie BZOURA.

- **Bourse SFPO**

Le ou les porteurs du projet doivent être pharmacien. Les projets présentés consistent en des travaux pouvant être réalisés dans le cadre d'une pharmacie hospitalière, dans un laboratoire de recherche appliquée rattaché à un établissement d'hospitalisation publique ou privée, dans un laboratoire universitaire ou dans un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) travaillant en étroite collaboration avec un service pharmaceutique hospitalier.

Dans le cas où les projets présentés impliqueraient le respect de réglementations particulières, notamment dans le cadre de recherches biomédicales, le candidat est réputé prendre en charge les formalités afférentes, notamment recueillir l'avis préalable d'un comité de protection des personnes.

- **Bourse SFPO – ÉLIE BZOURA**

Elle est décernée à un chercheur, de préférence pharmacien ou dirigeant une équipe de recherche dont les travaux scientifiques sont consacrés à la découverte ou au développement de médicaments anticancéreux.

Les lauréats s'engagent à consacrer l'intégralité de la bourse attribuée à la réalisation des travaux présentés et à en présenter à la SFPO et à l'AnP les résultats, ou à défaut l'état d'avancement du projet, l'année suivant l'obtention de la bourse. Un bilan d'utilisation des crédits doit être fourni aux deux parties.

* * *

*

***Art 29 du Règlement Intérieur « les prix ne peuvent pas être attribués à un membre de l'Académie »**

Modalités de candidature

Mise à jour le 23 mai 2023

Date limite de réception des dossiers de candidature complets

Lundi 4 septembre 2023

***Art 29 du Règlement Intérieur « les prix ne peuvent pas être attribués à un membre de l'Académie »**

Dans le contexte sanitaire, le dossier de candidature doit être **envoyé exclusivement** sous format électronique au secrétariat de l'Académie **à l'adresse suivante** : info@acadpharm.org, au plus tard à la date ci-dessus indiquée.

Il comprend dans tous les cas :

- une lettre de candidature datée et signée avec la mention du prix (ou de la bourse) souhaité
- un CV complet daté indiquant adresse courriel, téléphone portable, adresse postale avec la liste des publications, conférences, posters
- un document de présentation d'une page, indiquant les résultats acquis par le candidat ainsi que leur adéquation avec les objectifs du prix (ou de la bourse)

De plus :

- ✓ dans le cas des *Prix de thèse d'université*, un exemplaire numérique de la thèse d'université avec le rapport de soutenance
- ✓ dans le cas du *Prix de la Société d'histoire de la pharmacie*, un exemplaire électronique de la thèse (Pharmacie ou Université) ou de l'ouvrage présenté à l'appui de la demande
- ✓ dans le cas d'une *demande de bourse*, un exemplaire numérique du descriptif du projet de recherche et un électronique

Si une version papier de vos documents était nécessaire, le secrétariat de l'Académie vous recontactera.

* *

*